



SUCCEs DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE



Paris, le 17 mai 2013 – Novacyt (Mmémorandum : ALNOV - FR0010397232), le spécialiste de la cytologie de nouvelle génération, annonce aujourd'hui le succès de son augmentation de capital réservée de 636 692,40 euros lancée le 12 avril 2013 et dont la période de souscription s'est achevée le 3 mai 2013.

78 604 actions nouvelles ont été émises par la Société dans le cadre de cette opération, qui a été réalisée conformément à l'autorisation votée par l'Assemblée générale extraordinaire du 5 avril 2013 (première résolution de l'Assemblée générale extraordinaire).

La totalité des actions nouvelles ont été souscrites à un prix unitaire de 8,10 euros, soit un produit brut de l'émission de 636 692,40 euros. La dilution résultant de cette augmentation de capital représente 2,9% par rapport aux 2 707 462 actions actuellement en circulation. L'admission des actions nouvelles sur NYSE Alternext Paris interviendra le 21 mai 2013.

Le produit de cette augmentation de capital, réalisée auprès de catégories d'investisseurs éligibles à la défiscalisation ISF⁽¹⁾ ou IR⁽²⁾, et des fonds d'ARKEON Gestion, actionnaires historiques, sera affecté au fonctionnement général de la Société et à son développement.

Eric Peltier, fondateur et Président Directeur Général de Novacyt, conclut : « Je suis satisfait d'annoncer le succès de cette levée de fonds réalisée dans des conditions de marché pourtant peu favorables. Je remercie nos actionnaires de leur confiance renouvelée et me réjouis des moyens ainsi obtenus pour assurer la poursuite de notre plan d'action commercial ».

⁽¹⁾ Dispositions prévues dans le cadre de la loi n°2007-1223 du 21 août 2007 en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat, dite "Loi TEPA".

⁽²⁾ Disposition prévue dans le cadre de l'article 199 terdecies-0 A du Code Général des Impôts.

A propos de Novacyt :

La société créée en 2006 conçoit, développe et commercialise des solutions innovantes dédiées au domaine de la cytologie en milieu liquide et ouvertes sur le domaine de la Biologie Moléculaire. En moins de 5 années de recherche, Novacyt, labellisée entreprise innovante par OSEO, a mis au point et commercialisé la solution modulable la plus automatisée et sécurisée de cytologie : NovaPrep®Processor System. Technologie entièrement brevetée, la solution proposée par Novacyt ouvre de nouvelles perspectives en cytologie, tant pour le dépistage de masse que pour le diagnostic personnalisé. Cette cytologie de nouvelle génération offre le meilleur d'un prélèvement cytologique afin d'optimiser les possibilités de détection des lésions précancéreuses et cancéreuses. Novacyt est présent en France et à l'international via un réseau de 16 distributeurs et dispose d'un marquage CE-IVD en Europe depuis 2008, et plus récemment d'un marquage SFDA en Chine et d'une autorisation de mise sur le marché en Russie. Depuis la commercialisation de ses produits en 2008, la société a réalisé plus de 1 500 000 de tests qui font l'objet d'un remboursement par les autorités de santé. Pour plus d'informations, consulter le site : www.novacyt.com.

Prochain communiqué de presse : chiffre d'affaires semestriel 2013, le 24 juillet 2013

Novacyt est cotée sur Alternext Paris

ISIN : FR0010397232 – Mnémo : ALNOV



Contacts :

Jean-Pierre Crinelli
Directeur Général Délégué
Tél. : +33 (0)1 39 46 51 04

ARKEON Finance
Listing Sponsor et Introduceur - Nathalie Boumendil
Tél. : +33 (0)1 53 70 50 84
nathalieboumendil@arkeonfinance.fr

NewCap.
Communication financière et relations investisseurs
Sophie Boulila / Emmanuel Huynh
Tél. : +33 (0)1 44 71 94 91 – novacyt@newcap.fr